

## ENTREPRENEURIAT

## Apis Congo annonce une production durable de l'écomiel de qualité

Jean-Christian Diakanou-Matongo, l'un des lauréats du Challenge entrepreneurial du Bassin du Congo édition 2013 s'est confié aux Dépêches de Brazzaville pour parler de son projet. Créateur d'emplois, ce projet améliorera la qualité et augmentera la quantité du miel sur le marché congolais. Interview.

Les Dépêches de Brazzaville : En quoi consiste votre projet ?

Jean-Christian Diakanou-Matongo : Le projet qu'Apis Congo, notre SARL, va exécuter, grâce au prix, le passage de l'informel au formel. L'édition 2013 du Challenge entrepreneurial du Bassin du Congo va nous permettre de développer une production durable du miel. Durable parce depuis plus d'une décennie, les observations que nous avons faites auprès des communautés rurales relatives à la récolte du miel se résument soit à couper l'arbre qui abrite la colonie ou à la brûler totalement pour récolter quelques litres de miel qui sont ensuite dilués à l'eau et in fine, le produit proposé aux consommateurs est de très mauvaise qualité. À la suite de toutes ces observations, Apis Congo propose une autre approche plus écologique basée sur l'utilisation des ruches Langstroth, qui, au-delà de leurs avantages écologiques, permettent d'obtenir un rendement moyen d'environ 12 litres par récolte et par ruche.

Comment avez-vous eu l'idée de vous inscrire au Challenge entrepreneurial du Bassin du Congo ?

Je suis apiculteur depuis 1997 et je dispose actuellement de 25 ruches à Loutété qui produisent en moyenne 800 litres par année. Malheureusement pendant toutes ces années, les initiatives que j'avais prises n'avaient pas donné de résultats satisfaisants, car les financiers me disaient toujours «votre projet n'est pas bancable du fait des risques élevés. Le cycle production et les délais de récupération sont trop élevés, etc. » Et je ne disposais pas des ressources financières suffisantes pour m'autofinancer, c'était donc le cercle vicieux jusqu'en juin 2013 ou un collègue de travail connaissant le blocage de mon projet me proposa de participer au Challenge en m'offrant un formulaire d'inscription rapporté de la chambre de commerce de Pointe-Noire. La suite, vous la connaissez. À quelles difficultés vous êtes heurtés avec votre candidature ? Qu'est-ce qu'elle vous a apporté ?

Je pourrais résumer toutes les difficultés en une seule, relative au délai relativement court pour la rédaction du business plan qui exigeait une disponibilité mais aussi une fiabilité des données techniques et socioéconomiques pour faire par la suite une bonne analyse financière. Cela n'a pas été



Jean-Christian Diakanou-Matongo

le cas de notre pays, car en dehors des données techniques et socio-économiques dont nous disposons, nous n'avons pas pu trouver dans les délais des statistiques sur la production nationale (informelle et formelle) et sur les importations de miel par les supermarchés pour faire avec l'appui des business mentors une extrapolation de la demande nationale et déduire par la suite dans quelle proportion la production d'Apis Congo pouvait contribuer à la satisfaction de cette demande. C'était stressant et frustrant de n'avoir pu aller jusqu'à ce niveau d'analyse. En résumé, cette candidature m'a permis d'optimiser l'opportunité que le Challenge entrepreneurial m'a offerte dans des délais courts. On peut toujours généraliser en disant qu'une opportunité aussi petite soit elle lorsqu'elle est exploitée à fond en dépit des contraintes et obstacles peut parfois changer le cours des choses.

Comment se sont déroulées les épreuves à Brazzaville ?

Les épreuves de soutenance orale du business plan se sont déroulées conformément au règlement intérieur du Challenge qui nous avait été transmis quelques semaines plus tôt. Celui-ci prévoyait un exposé devant un jury composé d'une dizaine d'institutionnels et de professionnels de très haut niveau, suivi d'un jeu de questions-réponses et enfin de la délibération. Il y a avait donc de la courtoisie, de l'objectivité et surtout de la rigueur, et pour illustrer cette rigueur, le 23 novembre, jour de la proclamation des résultats, le président du jury répondant à une question d'un journaliste cherchant à savoir pourquoi il n'y avait que quatre lauréats au lieu de cinq sur quinze finalistes comme il était prévu dans le règlement, celui-ci avait dit : « Un des critères d'admission était qu'il fallait que les candidats totalisent au moins 80% des points pour être déclarés vainqueurs », et lorsque je vois les autres projets primés, je ne vous cache pas mon res-

pect et mon admiration pour l'ingéniosité de ces résultats.

Qu'est-ce cette victoire au Challenge va apporter à votre projet ?

Je vous rappelle que nous avons gagné le prix passage de l'informel au formel. L'obtention de ce prix va donc permettre à Apis Congo de se formaliser. Aussi, ce prix va nous permettre d'augmenter nos capacités de production durable de manière à offrir aux consommateurs un écomiel de très bonne qualité et au prix de 8 F/g. Par ailleurs, notre projet qui est écologiquement durable permettra de créer une dizaine d'emplois en 2014. Enfin, Apis Congo compte répondre aux attentes du gouvernement traduites par cette volonté politique de diversifier l'économie hors pétrole et de redynamiser le tissu entrepreneurial en vue de l'émergence du Congo à l'horizon 2025. Je profite de l'occasion pour remercier le gouvernement de cette volonté politique et le Challenge de cette initiative.

Au final, quel bilan tirez-vous de cette expérience ?

Le bilan de notre participation au Challenge 2013 est globalement positif en termes de capital relationnel avec la rencontre des compatriotes qui ont réussi à créer leurs entreprises à l'étranger, en termes aussi de participation au colloque avec toutes les recommandations formulées au gouvernement, surtout celle relative à l'amélioration du climat des affaires, comme vous le savez notre pays est 185/189 du classement Doing Business. Enfin positif, en termes du prix remporté qui permettra à Apis Congo d'avoir une visibilité mais aussi et surtout d'augmenter ses capacités de production dans une filière apicole en situation d'oligopole, c'est-à-dire que le marché congolais du miel se caractérise par une offre significativement inférieure à la demande alors qu'il dispose d'un potentiel naturel suffisant. Le défi est donc énorme mais intéressant.

Propos recueillis par Faustine Akono

## DÉVELOPPEMENT URBAIN

## Les experts du Peedu visitent les travaux réalisés

Conduite par son coordonateur, Maurice Bouéso, la délégation du Projet eau électricité du développement urbain (Peedu) a effectué les 23 et 24 décembre une visite des travaux dans le cadre de la deuxième phase dudit projet.

Après la première phase, dont plusieurs chantiers ont été réalisés, le Peedu est revenu dans la ville océane pour visiter les chantiers en cours de réalisation mais également afin de lancer d'autres chantiers dans le cadre de sa deuxième phase.

Dans le secteur de la santé, le Peedu aura à réaliser trois projets à Pointe-Noire. Il s'agit de la réhabilitation du centre de santé intégré (CSI) de Saint-Joseph, le CSI de Siafoumou, vieux de trente ans où il est prévu la construction d'un bâtiment de maternité et de pédiatrie, et enfin la construction d'une maison d'astreinte au CSI de Mpita.

En matière de voirie, la délégation du Peedu a commencé sa tournée par la visite de la route Songholo-Mbota-Rafinerie dont la réception provisoire a eu lieu l'année dernière. Concernant les routes en cours de chantier, on peut noter la voie d'accès Mpaka-Tchimanie, longue de 2,3 kilomètres, le boulevard de ceinture et l'avenue Zacharie-Costaude. D'après les maîtres d'ouvrage, ces routes sont déjà exécutées à plus de 85%.

Pour Maurice Bouéso, l'état d'avancement est satisfaisant : « Étant donné que les meilleurs juges sont la population, il lui appartient de juger. En ce qui nous concerne, nous avons une mission, celle de réaliser le travail dans le délai tout en respectant le budget », a-t-il dit.

Notons que le Peedu est un projet du gouvernement congolais en cofinancement avec la Banque mondiale. Ce projet a une durée de cinq ans. Au cours de cette visite, cette délégation a présenté aux chefs de service les entreprises qui vont effectuer ces travaux et la mission de contrôle chargée de veiller au bon déroulement des travaux.

Prosper Mabonzo

## LOANDJILI

## Les enfants démunis n'ont pas été oubliés

L'administrateur-maire de l'arrondissement 4 Loandjili, Fernande-Marie-Catherine Dékambi-Mavougou, a remis des jouets aux enfants vulnérables de sa circonscription, le 24 décembre, en présence des chefs de quartiers.

avons bénéficié de l'aide de deux sociétés, Metatout et Z&H, qui nous ont donné ces jouets au niveau de la ville. Aujourd'hui, nous nous faisons le devoir de les donner à chaque enfant démunis de chaque quartier. »

La sélection des enfants a été faite par



Fernande-Marie-Catherine Dékambi-Mavougou remettant un jouet à un enfant. (© Adiac)

Chaque année, la mairie de l'arrondissement 4 Loandjili offre des jouets aux enfants en difficulté et à ceux issus de familles modestes qui ne peuvent recevoir de jouets de leurs parents. C'est grâce au don de jouets fait cette année par les sociétés Metatout et Z&H à la mairie de Pointe-Noire, qui en a fait la redistribution aux différentes mairies d'arrondissement, qu'un nombre important d'enfants vivant à Loandjili ont pu avoir un jouet. La veille de la fête de Noël, Dékambi-Mavougou a ainsi remis ces jouets aux enfants démunis vivant dans les différents quartiers de son arrondissement : « Nous avons organisé cette activité avec les enfants de l'arrondissement, question de ne pas laisser les enfants démunis en pleurs alors que d'autres sont en joie. Cette fois-ci, nous

les chefs de quartier, car, a-t-elle dit, ce sont les chefs de quartier qui connaissent la situation de chaque famille et enfant. Ce sont ces enfants démunis qu'ils nous ont amenés et qui ont reçu les jouets. Satisfaite, Edvige, une mère de famille vivant au quartier 411, a remercié vivement l'administrateur-maire pour ce geste louable qui a permis à ses deux enfants d'avoir des jouets : « Jusqu'à ce jour, je ne savais pas comment j'allais faire pour offrir un jouet à mes deux enfants. Heureusement, comme une mère Noëlle, madame le maire a pensé à nous. Je ne sais comment traduire ma joie. » En dehors des jouets, les enfants ont également reçu des biscuits et des jus de fruits.

Hervé-Brice Mampouya